



Droit a la nationalité d'un enfant Etranger née en France

Par **massy**, le **07/10/2014** à **09:16**

bonjour,

j ai un enfant né en France,et moi je suis en situation régulier en France statut commerçant et ma femme étudiante en Espagne a le titre de séjour Etudiant espagnole.

je veux savoir c'est mon enfant a droit a la nationalité ou pas?
ou il peut avoir un titre de séjour en France?

moi et ma femme nous sommes de la nationalité algérienne

bien cordialement

massy

Par **aguesseau**, le **07/10/2014** à **09:59**

bjr,

Un enfant né en France dont les parents sont étrangers peut acquérir la nationalité française. Il doit pour cela respecter certaines conditions liées à son âge et à la durée de sa résidence en France.

vous pouvez consulter ce lien de l'administration française:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F295.xhtml>

cdt